

Le 1er vitrificateur
parquet qui assainit
l'air intérieur

INNOVATION Air
Protect® : absorbe les
émissions de formol

PUR POLYURETHANE :
Haute Résistance

Parquets, planchers,
escaliers,
toutes essences

Classement au feu
C_{fl} S1**

Non glissant :
glissance testée selon
NF EN 13036-4

Remise en circulation
rapide des locaux



Océanic® Vitrificateur Parquet



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Monocomposant et pur polyuréthane, le VITRIFICATEUR PARQUET OCEANIC® BLANCHON protège durablement les parquets des agressions chimiques et mécaniques et laisse au bois sa couleur naturelle.
- Issue des dernières technologies de la vitrification professionnelle, la formule d'Océanic® s'enrichit avec Air Protect® une véritable INNOVATION qui améliore la qualité de l'air intérieur grâce à un agent absorbant de formol.
- INNOVATION Air Protect : bloque 80% des émissions de formol venant du sol.
- Laisse au bois sa couleur naturelle et met en valeur son veinage.
- Pouvoir garnissant renforcé.
- Non glissant, il protège les parquets de toutes essences (bois exotiques rares, nous consulter).
- Disponible en 5 aspects : Brillant, Satiné, Cire Naturelle, Chêne Ciré, Bois Brut (pour conserver aux bois clairs ou aux bois poncés leur aspect original).

La déclaration environnementale du VITRIFICATEUR PARQUET OCEANIC® a été déposée sur le site www.declaration-environnementale.gouv.fr et est consultable sur le site www.blanchon.com.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

**Classement au feu C_{fl}S1 obtenu sur plancher en chêne ou hêtre de 8mm d'épaisseur collé au support.

CERTIFICATION FCBA

FCBA atteste pour le produit VITRIFICATEUR PARQUET OCEANIC®:

- de la performance du système de finition prescrit :
 - Protection de surface des parquets face aux agressions physiques et mécaniques, ainsi que face aux agents tachants
 - de la qualité de service de l'entreprise :
 - Formation et accompagnement client
 - Service technique dédié
 - Compétence des laboratoires de contrôle de la qualité de l'air intérieur
 - de la pertinence de l'information technique accompagnant le produit
- En pré requis, ce produit a reçu un avis favorable quant à son acceptabilité sur les aspects Santé et Environnement.
*Certificat disponible sur www.blanchon.com

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Océanic® ne sera appliqué que sur un bois aplani et mis à nu par ponçage (décapage et décirage déconseillés ; cf. ANNEXE*, en page 2, pour les détails du ponçage d'un parquet), dépoli et exempt de traces de détergent, de gras, de cire, d'encastrique, de polish ou d'huile de lin (ou autres huiles spécifiques).
- Le parquet devra être parfaitement sec et propre : en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives, d'éclaircisseur, d'agents blanchissants ou de nettoyant parquet).
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Sur parquets collés, l'utilisation du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage "toujours à la teinte". Consulter la fiche technique de ce produit.
Traitement insecticide
- Si nécessaire, appliquer un produit de traitement adapté.
Mise en teinte
- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés avec la TEINTE À BOIS BLANCHON ou le VIEILLISSEUR BOIS BLANCHON (nuances positives). Dans ce cas, après séchage du produit tinctorial, appliquer une couche de FOND DUR PRÉPLAST® BLANCHON afin de "bloquer" la teinte.
- Dans tous les cas, ne pas égrener la teinte. Il est recommandé de n'égrener le parquet qu'avant l'application de la dernière couche d'Océanic®, après séchage complet de la précédente (2 heures environ). Dépoussiérer soigneusement avant d'appliquer la couche de finition d'Océanic®.
- Proscrire l'utilisation de lasure.
Fond dur avant vitrification
- L'utilisation, en première couche, d'un FOND DUR BLANCHON permet un recouvrement rapide par 2 couches d'Océanic® (gain de temps).
- Le FOND DUR AQUA permet un travail complet de vitrification de parquet sans odeur, dans un confort d'application parfait.
- Le FOND DUR PRÉPLAST® est particulièrement recommandé sur parquets anciennement cirés, encastriques ou huilés, ou sur parquets teintés. Son utilisation apporte un certain réchauffage de la nuance originelle du bois.

MISE EN OEUVRE ET APPLICATION

- SANS MÉLANGE : MONOCOMPOSANT. Aucune dilution n'est nécessaire dans des conditions normales.
- Bien agiter l'emballage avant l'emploi.
- Ne pas vitrifier un parquet à une température inférieure à 12°C et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur) ; ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%.
- L'application se pratique au rouleau, au spalter ou à la brosse (pour les bords ou les petites surfaces), en 3 couches régulières et très garnies.
- Entre les couches, il est recommandé d'effectuer un égrenage (léger ponçage grain 120) et de redépoussiérer. Proscrire l'utilisation de laine d'acier. Ne pas attendre plus de 48 heures entre les couches.
- Océanic® durcit très vite, et permet une remise en circulation rapide des locaux (prendre quelques précautions les premiers jours).

Blanchon

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.
 - Il conviendra de s'adresser aux autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Séchage hors poussières : 30 minutes.
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 2 heures dans des conditions normales.
- Ne pas dépasser 48 heures entre les couches.
- Dureté définitive : 8 à 10 jours dans des conditions normales.
- Trafic léger : 10 à 12 heures, dans des conditions normales.
- Occupation des lieux : pendant les 10 premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet vitrifié. Ne pas déplacer de meubles lourds. Dépoussiérer avec un aspirateur ou un balai (ne pas utiliser de textiles imprégnés).
- Vérifier la mise en place à toutes les entrées de tapis de protection adapté à l'usage. Placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet vitrifié (bien isoler les pots de fleurs).

RENDEMENT

- 10 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

ENTRETIEN ET RÉNOVATION

- OCÉANIC® facilite l'entretien de tous les parquets.
- ENTRETIEN COURANT : dépoussiérage fréquent à l'aspirateur (ou au balai), associé régulièrement à un balayage humide, (matériel bien essoré et jamais ruisselant). LAGOON® nettoie au quotidien. Le NETTOYANT LISABRIL® dégraisse et nettoie en profondeur tous les parquets vitrifiés. Il conserve l'aspect d'origine. Important : attendre 10 jours pour la première intervention, afin qu'OCÉANIC® sèche parfaitement à cœur.
- PROSCRIRE : monobrosse, balai à franges, lustrants siliconés, produits ammoniacés ou détergents abrasifs, etc., c'est-à-dire tous les matériels et produits susceptibles de donner du glissant et du brillant.
- Les lieux soumis à un trafic intense seront entretenus rationnellement avec les RÉNOVATEURS MÉTALLISANTS BLANCHON satiné ou mat (MÉTAMAT®) et le NETTOYANT LISABRIL® BLANCHON.
- Sur OCÉANIC®Cire Naturelle et Bois Brut n'utiliser que le RÉNOVATEUR MÉTALLISANT MAT, le NETTOYANT LISABRIL® et LAGOON® afin de ne pas modifier l'aspect initial.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	VITRIFICATEUR POUR PARQUETS, PLANCHERS ET BOIS
TYPE DE RÉSINES	Résines polyuréthanes en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 6a2
DENSITÉ	1,05 (à 20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	150 centipoises (BROOKFIELD T2 - Vitesse : 100trs/mn)
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com).
PONÇABILITÉ - RECOUVRABILITÉ	2 heures dans des conditions normales.
RÉSISTANCE À L'ABRASION TABER	Perte de poids : 28 mg (meules CS 10, 1000 trs, 1 kg)
RÉSISTANCE AUX CHOCS	50 cm (mandrin 400 g) (selon NF T 30039)
RÉSISTANCE À LA RAYURE	Crayon 7 H

* ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens du bois et, si possible, dans le sens de la lumière.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : grains fins impératifs (80 ou 100) pour l'assurance d'une belle finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir) suivant les mêmes étapes.
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (120 usagée ou 150) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Pointe de Hongrie, etc...
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche technique validée par le Service Technique et diffusée en juin 2020
Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette fiche technique annule et remplace toutes versions antérieures.



BLANCHON

Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030Z

50 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél : 04 72 89 06 06 - Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines :
tel. +33(0) 472 89 06 09 - Fax : +33 (0) 472 89 06 02
Site internet : www.blanchon.com
e-mail : blanchon@blanchon.com